

Le Courgisien

BUDGET 2023

LES TRAVAUX

LES NOUVELLES

LES
MANIFESTATIONS

INFOS PRATIQUES



Journal de Courgis
Edition 2023

LE MOT DU MAIRE



Chers amis Courgisiens.

Déjà la moitié du mandat, 3 années qui sont passées très, très vite...

Pour un maire il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur une équipe soudée dans l'intérêt général de notre commune. Ceci est d'autant plus vrai qu'en 2023 l'absence d'une secrétaire de mairie a rendu très compliquée et pénible le travail quotidien que j'ai dû assumer moi-même...

Cela n'a pas altéré cette volonté de m'investir pour notre village.

Les travaux réalisés ont été répartis de façon équitable répondant ici et là à des besoins parfois très différents : notamment l'arrivée de la fibre tant attendue en fin d'année 2023 qui va simplifier notre quotidien à tous.

Pour 2024, je suis plus sereine puisque j'ai une secrétaire confirmée chaque vendredi : Lullaby que vous avez peut-être déjà rencontrée, et Laetitia en cours de formation qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre.

Concernant les projets :

La commission environnement a décidé de végétaliser la commune en plantant des arbres et des haies pour prolonger les actions en faveur de la biodiversité. Ce projet a été conduit de concert avec le C N P F, et sera réalisé prochainement.

De plus, elle travaille à la création d'un pôle sportif intergénérationnel pour lequel nous sommes dans l'attente des réponses des financeurs afin de lancer les travaux.

A la demande de Mr le préfet, la priorité actuelle est, de privilégier l'accessibilité de la mairie, de l'église et de la salle des fêtes.

La restauration du monument aux morts devrait aboutir au printemps.

Et bien entendu, on n'oublie pas l'éclairage public, le SDEY est relancé quotidiennement pour que tous les Courgisiens soient éclairés comme il se doit...

Je tiens à remercier :

- Le conseil municipal qui m'accompagne pour que tous ces projets aboutissent.
- Les associations qui œuvrent pour animer le village et créer du lien social.
- Tous les bénévoles pour leur participation pour des travaux ponctuels.
- Stéphane notre employé communal qui s'implique au quotidien pour le bien être des habitants.

Enfin, il me reste à souhaiter à chacun d'entre vous du fond du cœur une année 2024 d'où disparaîtraient les mots maladie, souci, crise...pour que chacun reçoive sa part de bonheur dans ce monde si complexe.

Je vous souhaite une bonne lecture du Courgisien rédigé par la commission communication.

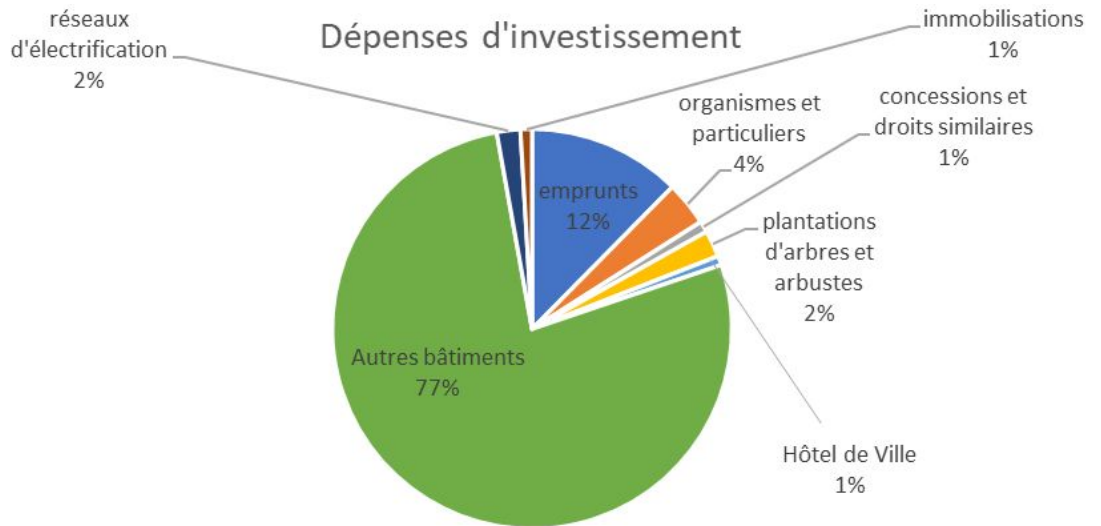
Le Maire
Bernadette CHANCEL



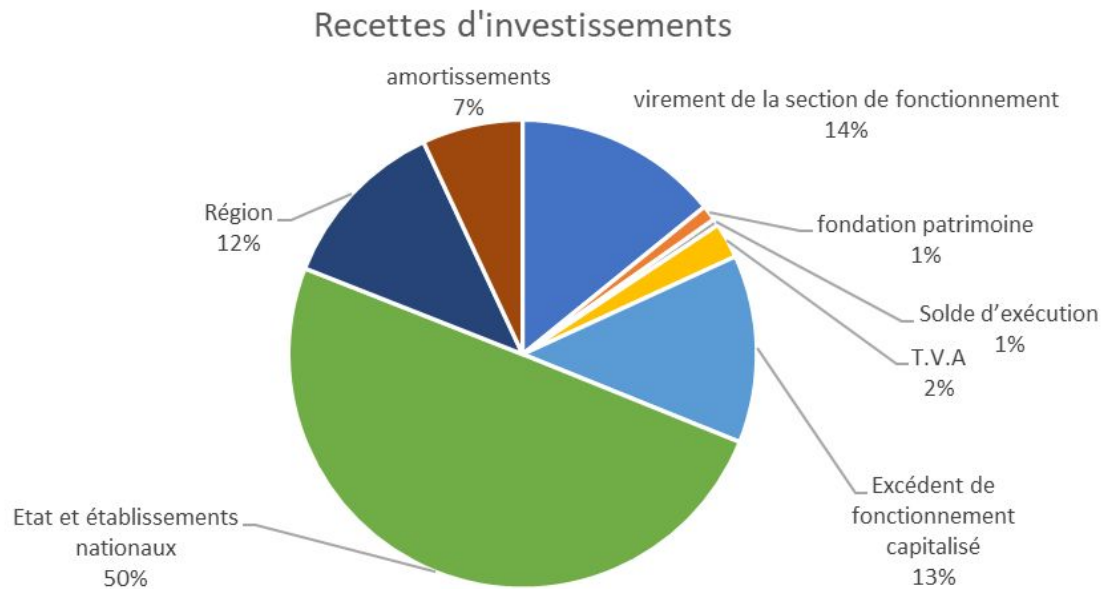
BUDGET 2023

Investissement

Dépenses



Recettes

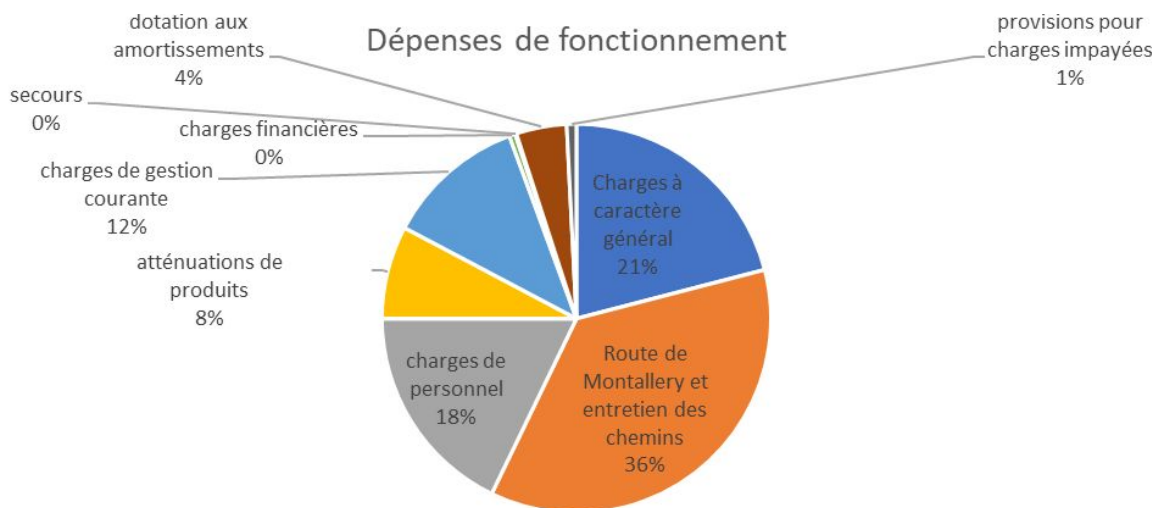


Les dépenses et les recettes d'investissement ont été votées pour un montant de 277 971 €.

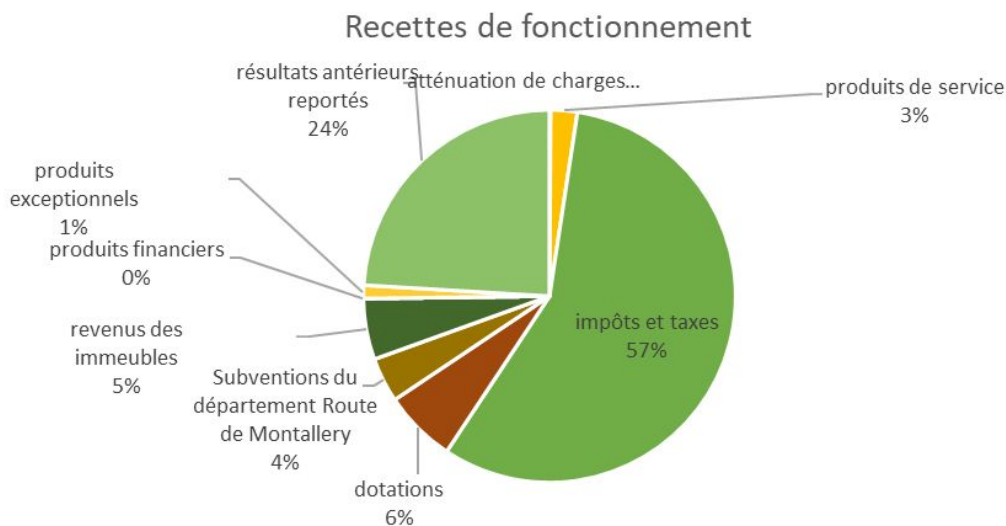
Les dépenses concernent en grande partie les travaux de l'église, financés à hauteur de 80% par des subventions.

Fonctionnement

Dépenses



Recettes



La section de fonctionnement représente en recettes comme en dépenses un total de 515 012 €.

Les recettes proviennent en partie des taxes directes locales.

Les taux votés en 2023 étaient de 38.55% pour les taxes foncières bâties et 28.20 % pour les taxes foncières non bâties.

Ces taux n'ont pas changé depuis de nombreuses années, (vos impôts) ce qui représente un total de recettes de 208 598 €. Compte tenu des allocations compensatrices qui seront versées à la commune à hauteur de 25 881 €, le total à percevoir est de 234 479 € auquel s'ajoutent les attributions de compensation de la Communauté de communes de 84 491 €. Une subvention de 20 000 € a été octroyée par le département.

L'accent a été porté cette année sur la voirie 120 000 € pour la route de Montallery et 30 000 € pour l'entretien des chemins. A ces dépenses s'ajoutent les dépenses courantes, d'entretien, d'assurance, d'EDF, de combustible etc...

Le budget 2023 de la commune a été voté pour un montant de 792 983 €



LES TRAVAUX

Réfection de la route de Montallery

L'entreprise Colas a réalisé les travaux de réfection de la route de Montallery durant l'été.

La commune a pu recevoir une subvention de 19 994 € de la part du conseil départemental.

Sinistre rue de Chantemerle

Un camion s'est empalé sur le caniveau de la rue de CHANTE MERLE.

L'entreprise MANSANTI a été missionnée pour les réparations et est intervenue pour refaire le caniveau et la grille.



Entretien du bac à marc

Cette année, la société "vert compost" est intervenue pour évacuer les déchets verts stockés depuis de nombreuses années au bac à marc. 37 tonnes ont été retirées.

Pour rappel : seul le dépôt de marc est autorisé sur cette plateforme.

Location de matériel

Nous avons loué une mini pelle durant une semaine afin de réaliser différents travaux :

- du dessouchage (monument aux morts et autour de l'église)
- entretien des chemins (chemin du réservoir, route du carroué, côte de l'étang et trou d'eau, route de Préhy, fontaine au pot)

Plusieurs chemins ont été remis en état avant les vendanges grâce à la récupération des cailloux en partenariat avec la mairie de Beines.



LES NOUVELLES

Voeux du Maire

L'année 2023 a débuté par la traditionnelle cérémonie des vœux de Mme le Maire.

C'est la première fois, pour elle, qu'elle pouvait s'adresser directement aux Courgisiens et Courgisiennes après deux années de restriction et de confinement imposé.

Ce fut l'occasion de présenter les chantiers de l'année à venir, de partager la galette des rois et le verre des administrés.

Recensement

Martine TROGNON, notre ancienne secrétaire de mairie, a repris du service pour effectuer le recensement.

Voici le bilan :

La population de Courgis est en baisse, nous sommes à présent 257 habitants, contre 262 lors du précédent recensement.

167 logements ont été répertoriés.

Fleurissement du village

Comme chaque année, nous avons refleuré le village.

Diverses verveines, gauras, anthémis, géraniums ont embelli nos bacs et lavoirs.



Tables du point I

Elles sont de retour !



Participation citoyenne

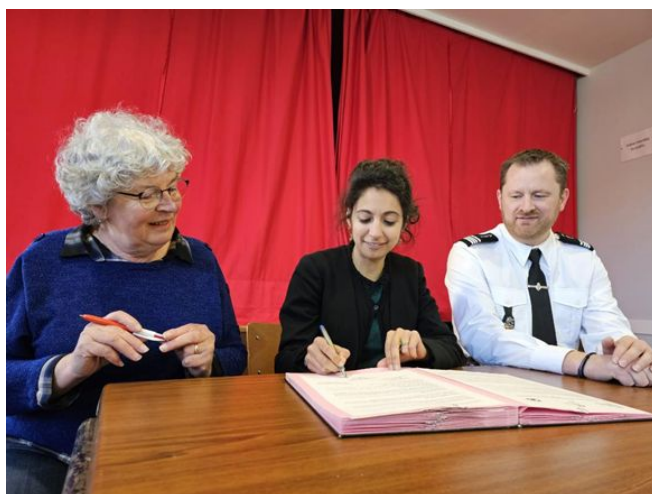
Le 4 avril, Courgis a adhéré au dispositif de la participation citoyenne qui reprend le concept des voisins vigilants. En effet, l'idée est de pouvoir compter sur des personnes qui connaissent la population locale, les habitudes de la commune, ses chemins forestiers etc...

La gendarmerie souhaite donc profiter de cette connaissance de la commune et la mettre à profit au bénéfice de tous. L'idée n'est pas du tout de demander de faire des rondes, de surveiller les faits et gestes des voisins ou de dénoncer certains administrés.

Le principe de la participation citoyenne, c'est tout simplement d'avoir des yeux dans les communes, afin de pouvoir être bien plus réactif en cas de problèmes, mais également pouvoir obtenir des informations en amont de ces derniers.

Huit Courgisiens nommés citoyens référents ont été formés par l'adjutant-chef Geoffrey MICHOT de la Brigade de CHABLIS.

Ce protocole a été acté et signé par Mme la sous-préfète Pauline GIRARDOT, le commandant de la compagnie d'Auxerre Miguel AUVRAY et Mme le Maire Bernadette CHANCEL.



Des chaises en plus

Nous avons récupéré des tables et des chaises données gracieusement par le château de Vincelles grâce à Yves PRUNEVILLE qui nous a informé de ce bon tuyau.

Les chaises sont dans la salle des fêtes. Elles sont disponibles au prêt au même titre que tables et bancs de St Vincent.



Inauguration de l'église

Notre église fait partie des édifices culturels remarquables du Chablisien. Elle est protégée au titre des monuments historiques depuis le 9 décembre 1929.

Depuis quelques années, plusieurs tranches de travaux ont été réalisés.

- Reconstruction de la toiture du clocher
- Couverture du versant Nord de la Nef
- Rénovation des tableaux St Hubert et St Jacques
- Les vitraux
- Electrification des cloches

En septembre 2015, l'ancien conseil municipal, en particulier, Mathilde Andru, ont lancé l'étude pour la réfection de la toiture avec le concours de M. Leriche, architecte.

Les travaux ont débuté le 5 Juillet 2021 pour se terminer le 6 juin 2023.

Le montant des travaux est de 330 000€ HT

Ils ont été financés par l'Etat à hauteur de 60%

- Ministère de la Culture : 99 000€ HT
- Plan de relance DSIL : 99 000€ HT
- Région Bourgogne Franche Comté : 50 000€ HT
- Fondation du Patrimoine/Sauvegarde de l'art Français : 15 000€ HT

Le reste a été financé par la commune à la hauteur de 67 000€ HT grâce à un emprunt à court terme.

Les entreprises qui ont oeuvré sont :

- pour la couverture : Horcy Marcais
- pour la charpente : Dulion
- pour la maçonnerie et pierre de taille : Léon Noël

L'inauguration de notre église a eu lieu le 7 octobre 2023, en présence de Courgisiens ainsi que :

- M. André VILLIERS - Député
- Mme Dominique VERIEN - Sénatrice
- M. Patrick GENDRAUD - Président du Conseil départemental
- Mme Isabelle POIFOT-FEREIRA - Conseillère régionale
- M. Michaud, Gendarme
- M. Guillaume MICHEL - M. le Curé
- certains maires des communes environnantes.

Après les différents discours des officiels, M. VILLIERS, Député de l'Yonne, a remis une distinction (médaille de l'Assemblée nationale) à Mme le Maire.

Ensuite, une visite du site a été dirigée par M. Wahlen pour porter à notre connaissance les merveilles que renferme notre église :

- L'histoire de nos peintures murales
- Le lutrin
- Les bâtons de procession
- Les stalles qui nous viennent d'une autre église d'Auxerre
- et bien sûr notre Sainte Epine.

Pour clore ce moment culturel, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié.



Les gendarmes au contact des Courgisiens

Le 7 décembre à la salle des fêtes, une réunion d'information, ayant pour thème : la sensibilisation sur les dangers et risques d'internet, les cambriolages et les escroqueries auxquels chacun peut être confronté, a été organisée par le gendarmerie.

Un temps d'échanges a suivi cette réunion avec le verre de l'amitié.



Audit sur la gestion des déchets

La commune de Courgis arrive en seconde position dans la bonne gestion du tri des déchets. Une réunion publique sera organisée par la communauté de communes à Courgis afin de nous informer des nouvelles directives (tri, compostage,...)

Etude sur les énergies renouvelables

A la demande de l'Etat, une étude sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables a été faite.

La commune a dû proposer des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ZAER)

Un dossier d'information sur les ZAER a été consultable en mairie du 15/10/23 au 16/11/23 et complété au fur et à mesure des études et des échanges avec le public.

Une enquête a été faite pour établir le bilan de cette concertation.

40 réponses ont été faites et 34 avis émis sont favorables.

Suite à cela, le conseil municipal a délibéré et identifié des ZAER :

- Photovoltaïque au sol (sur terres en jachères)
- Photovoltaïque sur toiture (dans le village)
- Solaire thermique au sol (dans le village)
- Géothermie de surface (dans le village)

Cette délibération a été notifiée à Mme la secrétaire générale référente préfectorale unique de l'Yonne et à la communauté de communes du Chablisien.

Subventions aux associations

Notre commune est sollicitée par différentes associations pour donner des subventions.

Les subventions attribuées :

- Coopérative scolaire de l'école maternelle de Chablis : 80 €
- Coopérative scolaire de l'école élémentaire de Chablis : 840 € (voyage scolaire à Paris)
- Chablis Rugby : 80 €
- Courgis animations : 531 €



LES MANIFESTATIONS

Saint Vincent 2023

La journée a débuté par la messe célébrée par monseigneur GIRAUD à l'ancienne école car l'église était encore en travaux.

Le parrain et la marraine de cette journée Antoine et Céline ANGST nous ont conviés pour le vin d'honneur au château de Courgis. Puis les participants se sont réunis à la salle des fêtes pour déguster un repas élaboré par Nicolas PIERRE traiteur à Montigny la Resle, accompagné des vins partagés entre convives.

La journée s'est terminée par une visite des caves du château.

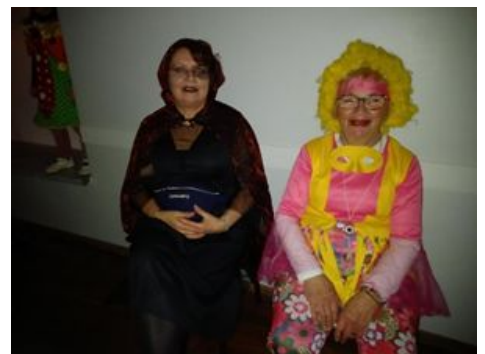
Dans la continuité de cette fête traditionnelle des vigneron, un bus partant de Courgis financé par l'association de la St Vincent de Courgis a permis aux habitants de se rendre à Fleys pour profiter sereinement des divertissements proposés lors de la St Vincent tournante du Chablisien.



Bal costumé

Le 25 février, Courgis a renoué avec sa tradition d'antan du bal costumé organisé par Courgis animations.

On a pu croiser des elfes, Astérix et Obélix, des dinosaures, des sorcières, Blanche-Neige, des pirates, des cow boys des indiens, ...



Pâques

Le 10 avril, petits et grands se sont pris au jeu à chercher les œufs dissimulés sur le site du lavoir. Chaque participant s'est vu remettre des friandises bien méritées par les organisatrices de Courgis animations.

Une tombola était organisée et a fait de nombreux heureux gagnants.

8 mai

L'armistice a de nouveau été commémoré dans notre village.



Voici un extrait du discours de Mr Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Mme Patricia Miralles secrétaire d'état aux anciens combattants et à la Mémoire :

“8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire. Ce jour là, les forces de la Liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la libération, et la fierté d'avoir vaincu.

Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.”

Journée d'hommage aux résistants

Le 27 mai, s'est tenue la journée d'hommage aux résistants.



14 Juillet

La fête du 14 juillet s'est déroulée dans la cour de l'école.

Les participants ont partagé un apéro dînatoire tiré du sac suivi de la traditionnelle retraite aux flambeaux clôturée par un vin d'honneur. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.



La peulée

Le dimanche 8 octobre 2023 à 12h, une trentaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes dans un moment convivial pour fêter la fin des vendanges. L'association ST Vincent proposait un menu composé d'un buffet d'entrées : diverses salades, et œufs en gelée, suivi d'une pièce de bœuf accompagnée d'un gratin dauphinois, fromages suivi de desserts mousse au chocolat, flan et crumble.

Après ce bon repas apprécié par les convives, la journée s'est terminée dans l'attente d'une prochaine rencontre.



Marathon de Chablis

Cette année, la marche associée au marathon de Chablis a traversé notre commune le 21 octobre 2023 au matin.

Halloween

Comme chaque année, les rues de Courgis se sont animées de fantômes, monstres et sorcières à la recherche de bonbons.

Des maisons s'étaient même transformées en manoir hanté.

La récolte s'est terminée par un pot de l'amitié à la salle des fêtes. Cette fête était organisée par l'équipe de Courgis animations.



Beaujolais nouveau

Le jeudi 16 novembre, l'association St Vincent a proposé une soirée Beaujolais dans le bar de la salle des fêtes.

Les participants ont pu partager quelques assiettes de charcuterie accompagnées de Beaujolais nouveau de Sylvain Métrat, producteur à Odenas (69).



Le certificat d'études

Le samedi 25 Novembre dernier était organisé à la salle des fêtes de Courgis un après-midi passage du certificat d'études de manière ludique, ce précieux sésame que tous les élèves de primaire rêvaient d'obtenir avant de quitter l'école, a été aboli définitivement en 1989 après 123 ans d'existence. Notre ancien instituteur,

Pierre MOREAU, avec sa blouse d'époque, nous a fait le plaisir de venir orchestrer ces épreuves. Les 36 participants ont reçu leur diplôme !!! Toutes les générations étaient représentées. 10€ de participation étaient demandés à chacun, ce qui a permis de collecter 430€ qui ont été reversés au Téléthon. Un goûter a clôturé cet après-midi passé dans la bonne humeur.



Loto

Le 3 décembre, les joueurs se sont installés dans la salle des fêtes pour tenter leur chance.

De nombreux lots comme un service à raclette, une montre connectée, ont fait le bonheur des plus chanceux.

Cette manifestation a été organisée par Courgis animations.



Colis de Noël des aînés

Cette année encore, nos aînés ont reçu leur colis au moment des fêtes, mais bonne nouvelle, pour 2024 nous nous retrouverons le 21 avril pour le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes de Courgis. Les personnes ayant minimum 65 ans recevront une invitation, pour les autres, il est possible d'y participer en payant son repas.

Bûche de Noël

Pour la fin de l'année le club loisirs et amitié a invité les aînés pour la traditionnelle bûche de Noël le 14 décembre 2023.



Après-midi au chalet du père Noël

Le 17 décembre, Cécile et Nadine ont invité les petits et les grands dans l'ancienne école, pour visiter la maison du père Noël.

Elles ont préparé des gaufres, du chocolat chaud, et ont servi du vin chaud préparé et offert par Alain Dupré pour le goûter. Les enfants ont terminé la décoration des sapins et déposé leur lettre pour le père Noël. Chacun a apprécié ce moment convivial.





INFOS PRATIQUES

Etat civil

Naissances :

- (13/10/2023) Eliot DUPRE (Fils de Valentin DUPRE et de Dawn WEBSTER)

Mariages :

- (01/07/2023) Barbara MOURET et Thomas ROUSSEL

PACS :

- (10/11/2023) MIOT Alice et VIRMAUX Anthony
- (08/12/2023) CELLIER Audrey et PION Yvan

Décès :

- (03/01/2023) Georges JASSIN
- (24/01/2023) Françoise QUITTOT
- (15/10/2023) Fernando MARQUES DA SILVA

Facturation de l'eau / assainissement

Il est rappelé que la facturation de l'eau est réalisée 2 fois par an par la commune. Afin d'éviter d'éventuels oublis, il est possible de passer en mode prélèvement. En cas de difficultés financières, il est aussi possible de se rapprocher de la trésorerie pour bénéficier d'un étalement de paiement.

La facturation de l'assainissement est effectuée par la communauté de communes du Chablisien. Ne soyez pas étonné de recevoir 2 factures.

Attention : en, cas de longue absence, pensez à couper l'eau afin d'éviter toutes fuites importantes.

Location de la Salle des Fêtes

- Tarifs :

Habitants de Courgis	100 €
Association avec au moins 1 membre habitant à Courgis	Gratuit
Personnes extérieures	350 €
Caution ménage et tri des déchets	250 €
Caution nuisances sonore et fumée	250 €
Location Vaisselle (sur demande)	30 €

Les tables achetées lors de la grande st Vincent Tournante sont toujours à disposition des habitants de la commune. Il est bien entendu demandé à ce qu'elles soient rendues propres et en bon état après chaque emprunt.

Pour les emprunts et la location de la salle, contacter Marie-Sylvie Grossot : 06 12 26 00 35

La fibre optique

Vous avez pu voir une horde de techniciens oeuvrer dans les rues de Courgis depuis quelques mois.

Ces personnes nous ont installé la fibre optique dans toutes nos rues.

Vous pouvez donc à présent contacter vos opérateurs respectifs afin de prendre rendez vous et de vous la faire installer à vos domiciles et profiter, enfin, d'un débit internet correct.

Certains opérateurs ont d'ores et déjà envoyé des commerciaux pour vous proposer leurs offres.

Réunion publique

Le 8 février à 18h sur le thème des bio-déchets avec M. Baste

France Service



Prochaines Permanences

France Services Vermenton



Permanence **Mardi 2 janvier de 9h à 12h00** - Uniquement sur RDV



Permanence **Vendredi 12 janvier de 8h30 à 12h00**



Permanence **vendredi 19 janvier de 15h30 à 17h30** - Uniquement sur RDV



Permanence **Mardi 16 janvier de 15h30 à 18h00**
Avec ou sans Rendez-vous



Permanence **Mardi 16 janvier 8h30 à 10h** avec ou sans rendez-vous.



Permanence **Jedi 18 janvier 8h30 à 10h** avec ou sans rendez-vous.



Permanence **mardi 23 janvier de 15h30 à 17h30**

Activités associatives

Activité	jour	Horaire	lieu
Gym	Mardi	10h-11h	Salle des fêtes
Yoga	Mercredi	10h-11h	Salle des fêtes
Dentelle	Mercredi	Après-midi	Ancienne école
Informatique	Vendredi	Matin	Ancienne école

Marathon de la dentelle

Nos dentellières de Courgis participent à un marathon de la dentelle aux couleurs olympiques. Il a commencé le 2 décembre 2023 au marché de Noël de Monéteau.

« Si vous savez compter jusqu'à 4, vous pouvez faire de la dentelle. »
Voici les dates et lieux pour faire ou venir voir faire

Courgis, salle de l'ancienne école	Auxerre, Maison de quartier St Siméon
3,10,17,24,31 janvier	11,18,25 janvier
7,14,21,28 février	1,8,15 février
6,13,20,27 mars	7,14,21,28 mars
3,10,17,24 avril	4,11 avril
15,22,29 mai	2,16,23 30 mai
5,12,19 juin	6,13,20 juin

L'arrivée du marathon aura lieu le samedi 22 juin.
Mais la dentelle continue à Courgis le 26 juin et 3 juillet, pour Auxerre le 27 juin, 4 juillet.

Stationnements gênants

Il est demandé à chacun de respecter les portes de garages et les sorties de cour afin de laisser aux propriétaires le libre accès à leur domicile.

Frelons asiatiques

Chaque année, dans la commune, il faut enlever des nids de frelons asiatiques. Il est toutefois demandé à chacun de surveiller son environnement et de signaler toute présence de ces nuisibles.

Cette intervention est à la charge du propriétaire du bien sur lequel l'intervention aura eu lieu.

Toitures dangereuses

Des toitures menaçant de s'écrouler ont été signalées.

La mairie a adressé un courrier aux propriétaires concernés.

Deux d'entre eux se sont manifestés et s'engagent à faire les travaux nécessaires.

Attention ! Un arrêté de mise en péril peut être décidé en cas d'inaction des propriétaires.

Urbanisme

Il est rappelé aux habitants qu'il est obligatoire de faire une déclaration de travaux en mairie avant de les commencer.

Intervention des services municipaux

L'employé communal est souvent sollicité pour des tâches qui ne lui incombent pas (arbres sur la voie publique à tronçonner pour exemple).

Le conseil municipal a délibéré et voté à l'unanimité que l'employé communal continue d'intervenir sur ces tâches, **mais ce service sera dorénavant facturé 35€ de l'heure.**

Pour rappel, chaque propriétaire est responsable des dégâts causés sur la voie publique ou à un tiers par manque d'entretien de son terrain.

Cimetière

Pour info :

Prix des concessions :

Concession	30 ans	200 €
Concession	50 ans	350 €
Columbarium	15 ans	700 €
Columbarium	30 ans	800 €
Columbarium	50 ans	1 000 €
Jardin du souvenir *		Gratuit

*Une demande en mairie doit être faite pour l'utilisation du jardin du souvenir.

Horaires

- Secrétariat de mairie

Lundi	Fermé
Mardi	08h30 - 11h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	08h30 - 11h30
Vendredi	08h30 - 12h00 / 12h30 - 15h30
Samedi / Dimanche	Fermé



03 86 41 45 49



mairie-courgis@wanadoo.fr

- Déchèterie

	Chablis	Maligny
Lundi-Mardi	13h30 - 17h00	08h30 - 12h00
Mercredi-Jeudi	08h30 - 12h00	13h30 - 17h00
Vendredi-Samedi	08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00	
Dimanche et jours fériés	Fermée	

- Bus scolaires

	départ	retour
Ecoles Chablis	8h20	16h55
Collège Chablis	7h45	16h48
Lycée Tonnerre	6h59	17h50

Si vous aussi, vous souhaitez faire publier un article lors de nos prochaines éditions, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

journal.courgis@gmail.com